ASSURANCES

L'ASSURANCE-VIE EN 1915.

Les distributions faites par les organisations d'assurance-vie aux Etats-Unis et au Canada s'élevaient à \$733,700,000, en 1915. Selon les chiffres compulsés de la presse d'assurance. Cette somme dépasse de \$47,000,000 celle de 1914. Les payements dans les deux pays pour réclamation après décès, dot échue et autres bénéfices s'élevaient à \$451,300,000. En primes, en valeurs au comptant de polices échues, en annuités, et en payements aux bénéficiaires de polices émises à l'étranger, les compagnies régulières des Etats-Unis et du Canada déboursèrent des sommes estimées à \$282,400.-000.

Les transactions d'assurancevie pendant l'année furent remarquables, le tableau montrant en comparaison de celui de 1914 une grosse augmentation de polices.

En fin d'année, il y avait près de \$22,726,000,000 d'assurances en vigueur, soit une augmentation de plus de \$1,269,000,000. Le nombre de polices en vigueur montrent une augmentation de plus de 42,426,000.

Les nouvelles émissions des compagnies canadiennes augmentaient de plus de \$20,000,000, ce qui contraste avec la diminution de \$3,000,000 constatée en 1916. Il ne fait pas de doute que l'augmentation des transactions d'assurance-vie au Dominoin était due largement aux leçons de la guerre. Les payements pour réclamation après décès et dots échues augmentaient d'environ \$2,000,000. Les distributions de primes d'épargnes dépassaient celles de

1914 de près de \$2,575,000.

Les chiffres des payements de réclamations pour décès et dots échues pour l'an dernier en ce qui concerne les compagnies américaines qui détiennent 94 pour cent des affaires, montraient une augmentation de \$17,180,000 contre une augmentation de \$17,760,000 en 1914. Pour 1913, l'augmentation était de \$5,530,000; pour 1912 elle était de \$14,890,000 et pour 1911, \$13,480,000.

LES HOMMES QUE VOUS DE-VRIEZ SOLLICITER

Sollicitez le jeune homme qui est anxieux de faire des économies. L'épargne économique est de l'économie, et le meilleur exemple se trouve dans la protection de l'assurance-vie.

Sollicitez l'homme qui se lance dans les affaires pour lui-même ; son assurance-vie sera considérée et il sera considéré comme un homme sur lequel on peut compter.

Sollicitez l'homme qui vient d'être promu, qui a une nouvelle position ou qui a eu une augmentation de salaire; une plus grande responsabilité a besoin d'une protection adéquate.

Sollicitez le gérant d'une corporation commerciale; la perte d'un tel homme sera considérable, et de tels risques doivent être couverts.

Sollicitez l'homme nouvellement marié; il a certainement besoin de la protection de l'assurance-vie.

Sollicitez le marchand qui fait des affaires avec un capital emprunté; une telle assurance est une avenue de sécurité; c'est un grand facteur dans le monde des affaires aujourd'hui.

Sollicitez l'homme qui a un ami, un voisin ou un parent qui vient de mourir; il sera en humeur de vous entendre.

Sollicitez l'homme qui est partiellement assuré; il ne s'agit que de le convaincre. L'homme qui n'est qu'à moitié assuré est, dans un sens, qu'à moitié d'un homme.

Sollicitez l'homme qui, récemment, a hypothéqué sa propriété, l'assurance-vie la sauvegardera pour ses héritiers, au cas où il mourrait.

Sollicitez l'homme qui vient de recevoir un héritage; l'assurancevie lui offre un médium sûr et certain de le conserver.



Régulièrement

LE

PRIX COURANT

Il vous donnera des indications sur la façon de commercer et vous tiendra au courant des prix du marché.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés .